

**REPUBLIQUE DU BENIN**

-----  
**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**  
-----

**DECRET N° 2004-331 DU 09 JUIN 2004**  
Portant Reclassement dans l'Ordre National  
du Bénin de Monsieur ROKO Anselme  
René, Lieutenant des FAB en retraite  
précédemment membre de l'Ordre National  
de la République Populaire du Bénin

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**  
**CHEF DE L'ETAT**  
**CHEF DU GOUVERNEMENT**  
**GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 2003-209 du 12 Juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 78-62 du 16 Mars 1978 portant nomination à titre exceptionnel et militaire dans l'Ordre National du Bénin du Camarade AYIGBEDE Ambroise, Adjudant-Chef des FAP ;
- VU la Lettre de demande de reclassement de Monsieur ROKO Anselme René, Lieutenant en retraite, enregistrée à la Grande Chancellerie de l'Ordre National du Bénin sous le n° 200 du 24/04/2004 ;

**DECRETE :**

**Article 1er** : En application des dispositions de l'article 64 alinéa 2 de la Loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'ordre National du Bénin, Monsieur ROKO Anselme René, Lieutenant des FAB en retraite, précédemment chevalier de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin est reclassé dans l'Ordre National du Bénin à concordance de grade.

**Article 2** : le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 09 juin 2004

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

**Mathieu KEREKOU**

Le Grand Chancelier de l'Ordre  
National du Bénin par intérim,

**Grégoire-Gilbert GBENOU**

**Ampliations** : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 - HCJ 2 - HAAC 2 – CES 2 - MINISTERES  
21 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-  
DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 1.